



SECTEUR FÉDÉRAL
CHEMINOTS



PAYS-DE-LA-LOIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Virgule de Sablé :

Une nouvelle interruption des circulations des TER !

Ce lundi 22 janvier 2017, depuis minuit, SNCF Mobilités ne fait plus circuler de train TER entre Laval et Sablé-sur-Sarthe par la « Virgule » de la LGV Bretagne/PDL conformément à la demande du Conseil Régional. Cette décision est la conséquence de l'incapacité de l'entreprise EIFFAGE, gestionnaire de la ligne grande vitesse, à faire circuler en toute sécurité le matériel TER (Z21700) sur son réseau.

Les faits : Après un premier arrêt de ces circulations en septembre 2017, c'est une seconde période qui s'engage sans aucun train direct Laval-Nantes dans les deux sens, pour une durée indéterminée. En cause, de nouvelles séries de tests insatisfaisants concernant le shuntage des TER sur la ligne à grande vitesse au-delà de la simple « virgule ».

La possibilité de circulation en unités multiples rejetée ! Les derniers tests avaient permis de valider les circulations à deux rames jumelées. Limitée en matériel, SNCF Mobilités proposait donc d'assurer ainsi 2 allers/retours par jours en lieu et place des 5 actuels. En refusant ce mode d'exploitation, le Conseil régional met donc la pression sur EIFFAGE pour qu'une solution pérenne soit trouvée au plus vite, permettant l'exploitation de cette ligne dans le respect des normes de sécurité.

Pour la CGT, EIFFAGE est un intervenant de trop ! La gestion en Partenariat Public Privé (PPP) démontre là une de ses nombreuses limites. Non seulement cette entreprise privée n'a pas été en mesure de fournir une installation totalement fonctionnelle, mais nous constatons aujourd'hui qu'elle est incapable de répondre seule à ses obligations techniques. À ce jour la SNCF, au travers de l'exploitant SNCF Mobilités et le gestionnaire d'infrastructure SNCF Réseau, assume en grande partie les coûts de ces dysfonctionnements. Le premier en indemnisant les usagers, le second en fournissant de gros moyens humains d'ingénierie et matériels. Finalement, EIFFAGE n'est qu'un interlocuteur de trop pour faire circuler au plus vite des TER 200km/h sur la ligne grande vitesse.

La CGT réaffirme que la SNCF, doit être une entreprise unique et intégrée, et condamne la privatisation sous toutes ses formes, qu'elle touche le réseau au travers des PPP ou l'exploitation des trains. L'histoire et les récents événements démontrent que l'on ne s'improvise pas cheminot-e-s. Toutes les composantes de cette profession, de l'ingénieur au vendeur de billet... doivent travailler en cohérence. C'est incompatible avec le découpage grandissant du système ferroviaire français actuel.

Nantes le 22 janvier 2018